

Le 29 juin mois 2026

**Par SDÉ**

Me Johanne Skelling, secrétaire  
Régie de l'énergie  
500, boulevard René-Lévesque Ouest  
5<sup>e</sup> étage, bureau 5.100  
Case postale 43  
Montréal (Québec) H2Z 1W7

**Me Pierre Chabot**  
Avocat principal

Hydro-Québec – Affaires juridiques  
11<sup>e</sup> étage  
800, boulevard de Maisonneuve Est  
Montréal (Québec) H2L 4M8

Tél. : 514 289-2211, poste 2065  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. : [Chabot.Pierre.2@hydroquebec.com](mailto:Chabot.Pierre.2@hydroquebec.com)

**OBJET : Demande d'adoption des normes de fiabilité PRC-024-4 et PRC-029-1 -**  
Hydro-Québec par sa direction principale Contrôle des mouvements d'énergie  
et exploitation du réseau (DPCMÉER) dans ses fonctions de coordonnateur  
de la fiabilité au Québec (le « **Coordonnateur** »)  
**Dossier Régie : R-4347-2026 Notre référence : À venir**

---

Chère consœur,

Le Coordonnateur dépose auprès de la Régie la demande mentionnée en objet, ainsi que les pièces à son soutien.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations les meilleures.

*(s) Pierre Chabot*

**PIERRE CHABOT**

/jl

p.j.